

ROYAUME DU MAROC

OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE (19)
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE



المملكة المغربية

المكتب المغربي
للملكية الصناعية والتجارية

(12) FASCICULE DE BREVET

(11) N° de publication :
MA 28860 B1

(51) Cl. internationale :
D06F 55/00

(43) Date de publication :
03.09.2007

(21) N° Dépôt :
29754

(22) Date de Dépôt :
14.03.2007

(30) Données de Priorité :
17.12.2004 ES U200402840

(86) Données relatives à l'entrée en phase nationale selon le PCT :
PCT/ES2005/000482 02.09.2005

(71) Demandeur(s) :
MAIP, S.L., Ctra. del Mig, 193-Local 12 E-08907 L'Hospitalet de Llobregat (ES)

(72) Inventeur(s) :
ESTUPIÑA NAVARRO, Juan A.

(74) Mandataire :
ABU-GHAZALEH INTELLECTUAL PROPERTY (TMP AGENTS)

(54) Titre : **PINCES PERFECTIONNEES**

R E S U M E

PINCES PERFECTIONNÉES

5

La principale caractéristique des pinces de l'invention réside dans le fait qu'elle est composée d'un seul corps élaboré en une seule pièce fabriquée en plastique obtenu par injection, comme le polyacétal (PA) et qui inclut une extrémité d'application et une extrémité de fixation du corps à fixer. La configuration des pinces dans une seule pièce en polyacétal leur permet d'être facilement recyclables. L'extrémité de fixation est formée de deux éléments allongés en forme de patte qui sont maintenus joints moyennant ces moyens élastiques.

20

25

30

PINCES PERFECTIONNÉES

La présente invention se réfère à des pinces
5 perfectionnées dont les nouvelles caractéristiques
fournissent de nombreux avantages comme nous le
détaillerons dans le présent rapport.

L'invention se réfère à des pinces destinées à être
utilisées particulièrement, mais non pas exclusivement,
10 pour tendre du linge, bien qu'elles puissent être employées
à d'autres fins impliquant la fixation d'un corps d'une
épaisseur réduite, par exemple du papier, du carton, etc.

Actuellement, il existe des pinces, par exemples
celles employées pour tendre du linge, de différentes
15 configurations et formes, qui comprennent un élément
élastique, principalement un élément métallique, qui fait
fonction de ressort, pour maintenir la pince fermée, et
deux corps indépendants unis de manière élastique à travers
ce ressort qui définissent la pince.

20 Il existe également des pinces formées d'un corps
d'une seule pièce avec deux corps allongés en forme de
pattes qui tiennent un corps d'une épaisseur réduite, tel
que du linge.

L'élément commun aux pinces connues actuellement est
25 la manière dont sont actionnées les pinces. Dans tous les
cas, pour ouvrir les pinces, c'est-à-dire pour séparer les
extrémités libres de celles-ci pour permettre l'insertion
du corps (par exemple, du linge), l'utilisateur doit serrer
les deux extrémités opposées des pinces en exerçant une
30 force substantiellement perpendiculaire à ceux-ci pour
vaincre la force élastique du ressort mentionné (dans le
cas de pinces à ressort) ou la propre résistance du
matériau (dans le cas de pinces en plastique d'une seule
pièce sans ressort).

Il a été observé que la manière dont sont actionnées les pinces connues n'est pas avantageuse, en particulier pour les personnes âgées ou les personnes qui souffrent d'arthrose car il est difficile d'exercer de manière
5 continue ce type d'effort avec les doigts.

L'invention propose une nouvelle conception de pince fondée sur un concept de corps monobloc en plastique n'ayant pas d'éléments accessoires tels que des ressorts ou d'autres pièces démontables ou complémentaires qui rendent
10 l'ensemble complexe et donc coûteux.

Les pinces objet de la présente invention comprennent une extrémité d'application, une extrémité de fixation d'un corps d'une épaisseur réduite (par exemple, du linge) et de moyens élastiques destinés à maintenir les pinces dans la
15 position de fermeture.

La principale caractéristique des pinces de l'invention réside dans le fait qu'elles sont formées d'un seul corps d'une seule pièce fabriqué en plastique obtenu par injection, comme le polyacétal (PA), et qui comprend
20 cette extrémité d'application et une extrémité de fixation du corps à tenir. La configuration des pinces en une seule pièce en polyacétal leur permet d'être facilement recyclables.

L'extrémité de fixation est formée de deux éléments
25 allongés en forme de patte maintenus joints à travers ces moyens élastiques.

En ce qui concerne l'extrémité d'application, elle est adaptée de manière convenable pour l'insertion du corps d'une épaisseur réduite entre les éléments allongés
30 mentionnés ou les pattes en réalisant une pression de poussée dans la direction de l'axe longitudinal de cet unique corps monobloc.

De ce qui a été dit précédemment, nous en déduisons qu'il ne faut faire aucun effort perpendiculaire à l'axe

longitudinal des pinces pour ouvrir leurs pattes comme cela était habituel jusqu'à présent. Dans le cas des pinces de l'invention, l'utilisateur pousse le corps des pinces vers le corps à tenir (par exemple, du linge) et à mesure que
5 cela se produit, ces pattes s'ouvrent contre la force exercée par les moyens élastiques.

De préférence, les moyens élastiques ayant tendance à maintenir unies les pattes des pinces comprennent un pont d'union élastique de celles-ci. Ce point d'union élastique
10 présente une configuration générale en forme de V inversé.

Pour faciliter l'application des pinces, il est prévu que l'extrémité d'application présente deux rainures pour que l'utilisateur les prenne avec ses doigts et que l'extrémité de fixation présente deux extrémités libres
15 légèrement inclinées vers l'extérieur.

De plus, dans une réalisation, les éléments allongés mentionnés de l'extrémité de fixation de la pince présentent respectivement des faces intérieures opposées de configuration essentiellement plate afin de ne pas
20 endommager le corps d'une épaisseur réduite. En particulier, cette configuration plate évite de marquer le corps d'une épaisseur réduite si, par exemple, il s'agit de linge.

Les caractéristiques et les avantages de la pince
25 objet de la présente invention seront plus clairs à partir de la description détaillée d'une réalisation favorite. Cette description sera fournie dorénavant, à titre d'exemple non limitatif, en faisant référence au dessin joint, qui correspond à une vue en hauteur frontale d'une
30 réalisation d'une pince à linge conformément à l'invention.

Bien que la pince ici illustrée est une pince pour le linge, il est évident que l'invention n'est absolument pas limitée à l'application illustrée et décrite à titre d'exemple ; elle pourrait être utilisée dans une vaste

gamme d'applications en variant les dimensions du corps de la pince.

Conformément au dessin, nous disposons de pinces désignées dans leur ensemble par (1), formées d'un corps unique fait d'une seule pièce fabriqué en plastique obtenu par injection, par exemple du polyacétal (PA).

Ce corps unique d'une seule pièce en plastique présente, dans l'exemple montré, une longueur totale de 91,1 mm et une largeur maximum de 32,7 mm. Ces dimensions correspondent à un cas de réalisation préférée, mais elles ne supposent absolument pas une limitation de l'invention à l'exemple particulier décrit.

Les pinces (1) présentent, comme nous pouvons l'observer sur le dessin joint au présent dossier, une extrémité d'application (2) [montrée sur la partie supérieure de la figure], une extrémité de fixation (3) du linge (4) [montré sur la partie inférieure de la figure] et des moyens élastiques (5) destinés à maintenir les pinces (1) sur la position de fermeture montrée sur la figure jointe.

La partie inférieure de la figure montre de manière schématisée l'extrémité de ce qui serait une pièce de linge (4) disposée de sorte à être insérée dans les pinces (1). Nous comprendrons que le linge (4) est seulement un exemple montrant que les pinces (1) sont susceptibles d'être appliquées à n'importe quel autre type d'objet.

L'extrémité de fixation (3) du linge (4) est composée de deux éléments allongés ou de pattes (6, 7) qui sont maintenus joints moyennant ces moyens élastiques (5). Comme nous pouvons l'observer, les extrémités libres (6a, 7a) de ces pattes (6, 7) sont légèrement inclinées vers l'extérieur pour faciliter l'insertion du linge (4) entre les pattes mentionnées (6, 7).

L'extrémité d'application (2) est adaptée pour l'insertion du linge (4) entre les pattes mentionnées (6, 7), en réalisant une pression dans le sens de la flèche (8), c'est-à-dire, essentiellement dans la direction de l'axe longitudinal (9) de cet unique corps d'une seule pièce. Ainsi, nous évitons tout effort perpendiculaire à l'axe longitudinal mentionné (9), comme cela était le cas jusqu'à présent pour ouvrir les pattes (6, 7) comme l'illustre la figure. Dans le cas illustré, ces moyens élastiques (5) sont constitués d'un pont d'union élastique (10) dont les extrémités opposées sont unies à des parties opposées respectives (11, 12). Ce pont d'union élastique (10) présente, comme nous pouvons l'observer, une configuration générale en forme de V inversé.

Les parties opposées (11, 12) de l'extrémité d'application (2) des pinces (1) présentent deux rainures (13, 14) destinées à faciliter l'application des pinces (1) vu qu'elles permettent la prise de la part de l'utilisateur avec ses doigts.

Dans la réalisation illustrée, les pattes (6, 7) de l'extrémité de fixation (3) présentent leurs faces intérieures opposées (15) avec une configuration essentiellement plate. Cette forme plate de ces faces (15) permet d'éviter des dommages au corps fixé à l'aide des pinces (1), par exemple du linge.

Après avoir décrit substantiellement en quoi consistent les pinces perfectionnées de la présente invention en correspondance avec le dessin joint, nous indiquons qu'il sera possible d'introduire sur celui-ci des modifications de détail considérées pertinentes, tant que les caractéristiques essentielles de l'invention résumée dans les suivantes revendications ne soient pas modifiées.

A

REVENDEICATIONS :

1.- Pincés perfectionnées (1) destinées à tenir un corps d'une épaisseur réduite (4) qui comprennent une extrémité d'application (3), une extrémité de fixation (2) de ce corps d'une épaisseur réduite (4) et des moyens élastiques (5) destinés à maintenir les pincés (1) sur la position de fermeture, caractérisées par le fait qu'elles comprennent un unique corps fait d'une seule pièce, l'extrémité de fixation (3) étant composée de deux éléments allongés (6, 7) maintenus joints moyennant ces moyens élastiques (5), et l'extrémité d'application (2) étant adapté pour l'insertion de ce corps d'une épaisseur réduite (4) entre les éléments allongés mentionnés (6, 7) en réalisant une pression de poussée substantiellement dans la direction de l'axe longitudinal (9) des pincés (1).

2.- Pincés perfectionnées (1) selon la revendication 1, caractérisées par le fait que ces moyens élastiques (5) comprennent un pont d'union élastique (10) des deux éléments allongés (6, 7), de configuration générale en forme de V inversé.

3.- Pincés perfectionnées (1) selon la revendication 1, caractérisées par le fait que cette extrémité d'application (2) présente deux rainures (13, 14) pour la prise de la part de l'utilisateur avec ses doigts.

4.- Pincés perfectionnées (1) selon la revendication 1, caractérisées par le fait que les éléments allongés mentionnés (6, 7) de cette extrémité de fixation (3) présentent deux extrémités libres (6a, 7a) légèrement inclinées vers l'extérieur pour faciliter l'insertion de ce corps d'une épaisseur réduite (4) entre celles-ci.

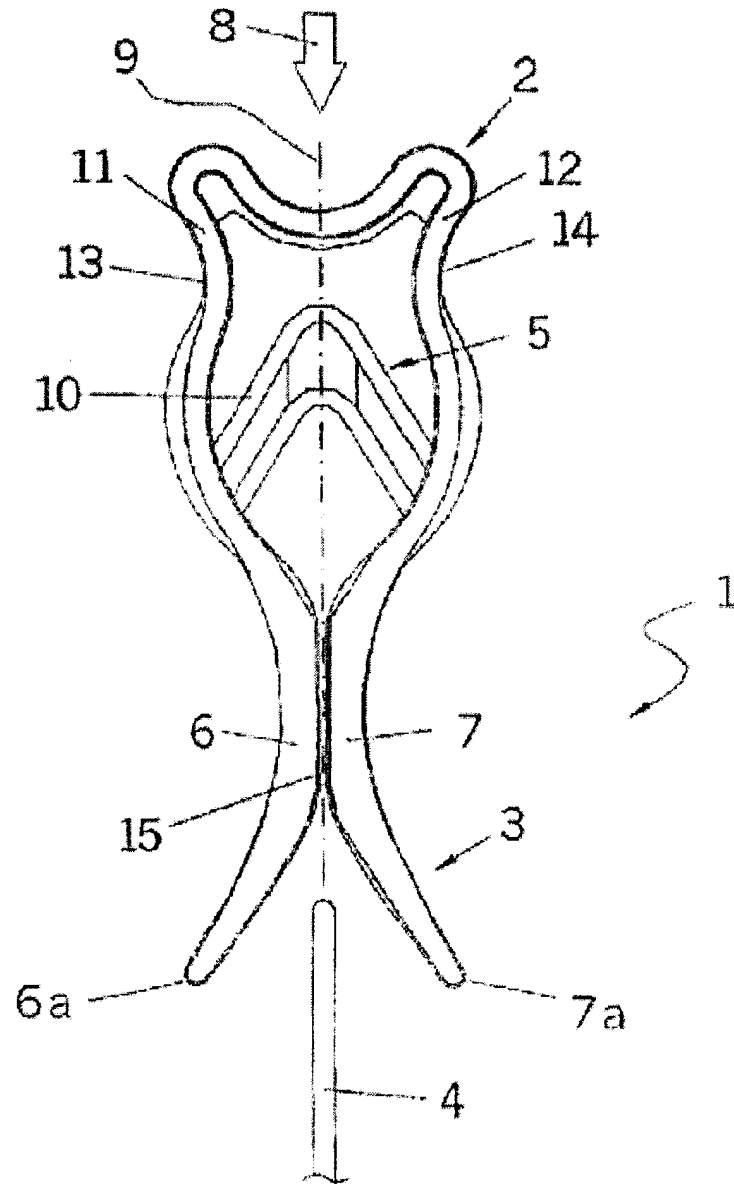
5.- Pincés perfectionnées (1) selon la revendication 1, caractérisées par le fait que les éléments allongés mentionnés (6, 7) de cette extrémité de fixation (3)

présentent des faces intérieures respectives opposées (15) de configuration essentiellement plate.

5 6.- Pincés perfectionnées (1) selon n'importe quelle revendication précédente, caractérisées par le fait qu'elles sont constituées d'un corps unique fait d'une seule pièce en plastique obtenu par injection.

7.- Pincés perfectionnées (1) selon la revendication 7, caractérisée par le fait que ce corps unique fait d'une seule pièce est fabriqué en polyacétal (PA).

9
1/1



X